

LACTANTIA – CONCOURS MOMENTS GOURMANDS RÈGLEMENT OFFICIEL (le « RÈGLEMENT OFFICIEL »)

AUCUN ACHAT REQUIS.

Le concours « Moments gourmands » (le « concours ») est commandité par Lactalis Canada Inc. (le « commanditaire »). Le concours débute le 3 mai 2026 à 23h59 (HE), (la « date de début du concours »). Le concours prend fin le 28 juin 2026 à 23 h 59 (HE) (la « date de clôture du concours »). La « période du concours » se déroule à partir de la date de début du concours jusqu'à la date de clôture du concours.

1. ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert aux résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou dans leur territoire de résidence et qui se trouvent au Canada au moment de leur inscription.

Tous les participants âgés de 18 ans et plus qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence doivent obtenir le consentement parental pour participer au Concours. Sous réserve de la limite d'âge indiquée ci-dessus, les participants qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence à la date d'inscription sont toujours éligibles pour participer au concours et gagner un prix à condition que le parent ou le tuteur légal du participant accepte le prix et accepte les modalités reliées à la réclamation du prix telles que décrites ci-dessous pour et au nom de ce participant. Lorsque requis, le parent devra également remplir le Formulaire de décharge (tel que décrit plus en détail ci-dessous). Chaque participant qui n'a pas atteint l'âge de la majorité devra fournir l'adresse courriel et le numéro de téléphone de son parent ou tuteur légal lorsqu'il est sélectionné pour le prix.

Le concours ne s'adresse pas au commanditaire, à ses sociétés mères, ses sociétés affiliées et associées, ses agences publicitaires et promotionnelles, ainsi que leurs employés, dirigeants, administrateurs, représentants, agents, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement le « groupe du concours »), ni toute personne domiciliée à la même adresse que les membres du groupe du concours. En participant au concours, les participants acceptent de respecter le présent règlement officiel et toutes les décisions du commanditaire, lesquelles sont définitives et exécutoires à l'égard de tous les participants et de toutes les questions se rapportant au concours. Le concours est régi par la législation canadienne et assujetti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux applicables. Le concours est nul là où la loi l'interdit.

2. MODE DE PARTICIPATION

Limite: Une (1) participation par semaine par personne ou ménage, pendant la période du concours, peu importe le mode de participation.

AVEC ACHAT : Un des modes de participation pour courir la chance de gagner le grand prix consiste à acheter un produit Lactantia participant (voir l'article 7 ci-dessous sur les produits participants), puis à soumettre le reçu d'achat et à remplir le bulletin de participation sur le site lactantia.ca/concours (le « site internet »). Le reçu d'achat doit être photographié et téléchargé de façon à ce que la date d'achat du produit participant soit clairement visible.

Pour obtenir une (1) participation au tirage du grand prix, le participant doit :

- i. Remplir le formulaire de participation en ligne en complétant tous les champs exigés (nom, adresse courriel valide, numéro de téléphone, province de résidence, âge, etc.);
- ii. Téléverser une photo du reçu d'achat (« participation »).
- iii. Confirmer que vous avez lu les modalités du présent règlement officiel (le « règlement ») et que vous acceptez d'y être légalement lié.

Vous devez posséder une adresse de courriel valide et un numéro de téléphone pour participer au concours. Une (1) seule adresse de courriel et un (1) seul numéro de téléphone peut être utilisé par toute personne pour participer au concours. Une preuve d'envoi d'une participation en ligne ne constitue pas une preuve de réception par le commanditaire.

La soumission d'un reçu d'achat donnera droit à un total d'une (1) participation. Limite d'un (1) reçu par personne ou ménage, par semaine, pendant la période du concours.

SANS ACHAT : Pour participer au concours sans achat, les participants peuvent prendre une photo d'un moment gourmand mettant en vedette leur produit Lactantia préféré et la partager. Pour une participation sans achat, il suffit de vous rendre sur le site internet, de suivre la procédure mentionnée en omettant l'obligation de téléverser un reçu d'achat, et en téléversant plutôt une photo de votre moment gourmand Lactantia dans la section prévue à cet effet.

La soumission d'une photo donnera lieu à un total d'une (1) participation. Limite d'une (1) photo par personne ou ménage par semaine pendant la période du concours.

Si un participant tente d'obtenir plus de participations que le nombre spécifié (avec ou sans achat), le commanditaire peut, à son entière discrétion, disqualifier le participant au concours et annuler toutes les participations de ce participant.

Les participations seront déclarées nulles si elles sont parvenues en retard, illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, abîmées, contrefaites ou reproduites à l'aide d'un procédé mécanique ou électronique. S'il s'avère qu'un participant utilise des logiciels informatiques pour remplir automatiquement les bulletins de participation d'une manière non autorisée, ce participant sera immédiatement disqualifié du concours. Le commanditaire se réserve le droit de disqualifier tous ces participants des futurs concours organisés par le commanditaire sans autre avis.

3. PRIX

PRIX : Il y a cinq (5) Grands Prix à gagner par tirage au sort. Chacun consiste en un (1) robot cuisine Thermomix® TM7™, une (1) machine à espresso Jura xBloom Studio XBFW02A02 et un (1) ensemble de cocottes Le Creuset® (VDA : 4 000\$ CAD). Le grand prix doit être accepté tel quel et n'est pas transférable. Il n'est pas échangeable, à moins que le commanditaire n'en décide autrement.

Chances de gagner : Les chances de gagner l'un (1) des cinq (5) prix dépendent du nombre total de participations admissibles reçues pendant la période du concours.

Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de substituer le prix ou toute partie du prix, par un prix de valeur égale ou supérieure si un prix (ou une partie du prix) ne peut être décerné pour quelque raison que ce soit, et ce, sans aucune responsabilité.

4. TIRAGE DU GRAND PRIX

Un tirage au sort pour courir la chance de gagner le grand prix sera tenu le 30 juin 2026, à 12 h (HE), à Montréal (Québec), par CRI agence, située au 85, rue Saint-Paul Ouest, Montréal H2Y 3V4, parmi toutes les participations admissibles reçues avant la date de clôture du concours.

Trois (3) tentatives seront faites pour communiquer avec le participant sélectionné à l'adresse courriel et deux (2) tentatives au numéro de téléphone indiqués sur son formulaire de participation entre 9 h et 17 h HE au cours d'une période de sept (7) jours suivant le tirage. Si le participant sélectionné ne peut être contacté dans les sept (7) jours, par courriel ou par téléphone, il sera considéré comme ayant renoncé au prix et sera disqualifié, et un autre participant pourra être choisi parmi les autres participants admissibles, à la discrétion du commanditaire. Le commanditaire ne pourra être tenu responsable des tentatives infructueuses de joindre les candidats sélectionnés.

5. RÉCLAMER VOTRE PRIX

La réclamation du prix est assujettie à une vérification. Le participant sélectionné (ou son parent ou tuteur légal, si le participant sélectionné n'a pas atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence) devra signer un formulaire de déclaration et de décharge confirmant qu'il s'est conformé au règlement officiel, qu'il a accepté le prix tel qu'il lui a été décerné (sans substitution), en fournissant la bonne réponse à une question d'habileté mathématique (sans aucune aide, mécanique ou autre) et en libérant le commanditaire, le groupe du concours, l'organisation indépendante du concours et chacun de leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, chacune de leur sociétés mères, filiales, sociétés affiliées et liées, et chacun de leurs successeurs et ayants droit (collectivement, les « parties libérées ») de toute responsabilité liée au prix ou au concours (le « formulaire de décharge »).

Le participant sélectionné aura sept (7) jours pour remplir et retourner le formulaire de décharge conformément aux instructions qu'il contient, sans quoi il n'aura pas droit au prix et un autre participant pourra être sélectionné parmi les autres participants admissibles jusqu'à ce qu'un gagnant soit choisi ou qu'il n'y ait plus de participants admissibles, selon la première éventualité. Le commanditaire communiquera avec le gagnant du grand prix dans les trente (30) jours suivant la réception de son formulaire de décharge signé pour prendre les dispositions nécessaires à la remise du prix.

Le commanditaire ne pourra être tenu responsable des tentatives infructueuses de joindre les candidats sélectionnés. Le retour ou le refus d'un prix, l'incapacité de joindre les participants sélectionnés ou le défaut du participant sélectionné de fournir une preuve d'admissibilité (sur demande), le défaut de retourner un formulaire de décharge dûment rempli dans le délai fixé, le défaut de répondre correctement à la question d'habileté mathématique dans le délai fixé, ou tout autre non-respect du présent règlement officiel, peut entraîner la disqualification et la confiscation du prix. Le commanditaire n'est pas responsable de tout changement d'adresse courriel, d'adresse postale ou de numéro de téléphone par les participants.

6. GÉNÉRAL

Le règlement officiel prévaut

En cas de conflit entre le règlement officiel et toute instruction ou interprétation du présent règlement officiel donnée par un employé du commanditaire concernant le concours, le présent règlement prévaut. En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités de la version officielle du présent règlement et les renseignements ou autres déclarations contenus dans toute documentation relative au concours, y compris, sans toutefois s'y limiter : dans le formulaire d'inscription, aux points de vente, dans toute publicité imprimée ou en ligne; les modalités du présent règlement prévaudront, régiront et domineront.

Indemnisation

En soumettant une participation à ce concours, chaque participant confirme qu'il comprend et respecte le présent règlement officiel. Par la présente, chaque participant dégage les renoncataires de toute responsabilité en cas de blessures, de pertes ou de dommages de toute nature subis par le participant ou toute autre personne, y compris les blessures corporelles, le décès ou les dommages matériels, résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'un prix, de la participation au concours, de toute violation du règlement officiel ou de toute activité liée au prix, y compris, mais sans s'y limiter, les virus informatiques avec lesquels le participant ou les membres de sa famille pourraient entrer en contact dans le cadre de leur participation au concours. Le participant accepte d'indemniser pleinement les renoncataires de toute réclamation de tiers liée au concours, sans aucune limitation, quelle qu'elle soit.

Limitation de responsabilité

Les inscriptions incomplètes, endommagées, illisibles ou reçues après la date de clôture du concours ne seront pas acceptées. Les renoncataires n'assument aucune responsabilité pour les participations perdues, volées, mal acheminées, endommagées, illisibles ou tardives qui, pour quelque raison que ce soit, ne sont pas reçues avant la date de clôture du concours, ou pour les erreurs d'impression, de distribution ou de production.

Aucun des renoncataires n'assume la responsabilité des problèmes ou des défaillances techniques liés à un réseau ou à des lignes téléphoniques, à des connexions réseau non disponibles, à des communications électroniques ratées, incorrectes, inexactes, incomplètes, déformées ou retardées (qu'elles soient causées par l'expéditeur ou par l'équipement ou la programmation associés au concours ou utilisés dans le cadre de celui-ci), à une erreur humaine dans le traitement des participations au concours, à des systèmes informatiques en ligne ou à des serveurs, les problèmes de logiciels informatiques, la congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web, ou toute autre erreur ou difficulté de quelque nature que ce soit, qu'elle soit humaine, mécanique, électronique, informatique, de réseau, typographique, d'impression ou autre, liée au concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs ou les difficultés qui peuvent survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des participations, de l'annonce de tout prix ou dans tout matériel lié au concours; les renoncataires n'assumeront pas non plus de responsabilité pour tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne ou pour toute violation de la vie privée due à l'interférence de « pirates » informatiques tiers résultant de la participation à ce concours.

Pour éviter tout doute, aucun des renoncataires n'assume la responsabilité de tout dommage corporel ou matériel ou de toute perte de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, consécutifs, accessoires ou punitifs qui peuvent être subis par l'équipement informatique d'un participant ou de toute autre personne résultant de la tentative

d'un participant de participer au concours ou de télécharger tout renseignement dans le cadre de sa participation au concours ou de l'utilisation de tout site Web. Sans limiter la portée de ce qui précède, tout ce qui se trouve sur un site Web est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris sans toutefois s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande, de convenance à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon. En outre, aucun des renoncataires n'assume de responsabilité pour tout autre aspect du concours.

Administration du concours

Toutes les participations sont la propriété du commanditaire et aucune ne sera retournée. Toutes les décisions concernant le concours sont prises par le commanditaire. En outre, le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « RACJ »), de modifier, d'annuler, de suspendre et/ou de mettre fin à une partie ou à la totalité du concours pour quelque raison que ce soit.

Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier toute personne qu'il considère en violation du présent règlement officiel. Le commanditaire se réserve le droit de refuser la participation d'une personne dont l'admissibilité est douteuse, qui aurait été disqualifiée ou qui serait autrement inadmissible. Toute tentative de falsifier le processus de participation, d'interférer avec le présent règlement officiel, d'endommager délibérément tout site Web ou de porter atteinte à l'administration, à la sécurité ou au fonctionnement légitime du concours constitue une infraction aux codes criminel et civil, et le commanditaire se réserve le droit de demander des dommages-intérêts et/ou d'autres formes de réparations (y compris les honoraires d'avocat) à toutes les personnes responsables de tels actes dans toute la mesure permise par la loi, ce qui peut inclure l'interdiction ou la disqualification des participants de ce concours et des concours futurs du commanditaire. À son entière discrétion, le commanditaire peut disqualifier toute personne qui agit de façon à menacer, à maltraiter ou harceler toute personne et annuler toutes les participations associées de cette personne. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de suspendre ou de mettre fin au concours en cas de fraude, de virus informatique, de bogue de programmation ou d'autres raisons indépendantes de la volonté du commanditaire qui pourraient compromettre la sécurité, le bon déroulement, l'exploitation ou la bonne administration de ce concours.

En cas de litige concernant l'identité de la personne ayant soumis une participation, la participation sera considérée comme étant soumise par le titulaire autorisé du compte au nom duquel le compte de courrier électronique est enregistré, à condition que cette personne satisfasse à tous les critères d'admissibilité du présent concours. Le « titulaire autorisé du compte » est défini comme étant la personne physique à qui l'adresse électronique et/ou un numéro de téléphone sont assignés par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de services en ligne, un fournisseur de services téléphoniques ou par toute autre organisation responsable de l'attribution des adresses électroniques pour le domaine associé à l'adresse électronique soumise.

Pour les résidents du Québec, tout litige concernant le déroulement ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la RACJ. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la RACJ, seulement dans le but d'aider les parties à conclure une entente.

Droits de confidentialité et de publicité

En acceptant un prix, chaque participant sélectionné accepte d'accorder au groupe du concours et/ou aux personnes désignées par le groupe du concours le droit perpétuel d'utiliser son nom, ses informations biographiques, son image, ses photos et/ou sa ressemblance et ses déclarations

à des fins de programmation, de promotion, d'échange, de commerce, d'annonce et de publicité, à tout moment, dans tous les médias connus actuellement ou découverts par la suite, dans le monde entier, y compris, mais sans s'y limiter, à la télévision, dans les vidéos, sur le World Wide Web et sur Internet, sans préavis, examen ou approbation et sans compensation supplémentaire, sauf si la loi l'interdit.

Le groupe du concours respecte votre droit à la vie privée. Les renseignements personnels recueillis auprès des participants ne seront utilisés par le groupe du concours que pour administrer le concours et, seulement si le consentement est donné activement au moment de la participation, pour fournir aux participants des renseignements concernant les promotions et/ou événements à venir, les nouvelles sur les produits ou les offres spéciales du groupe du concours. Pour de plus amples renseignements concernant la manière dont le commanditaire recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels, veuillez consulter la politique de confidentialité du commanditaire, disponible à l'adresse <https://www.lactalis.ca/fr/confidentialite/>.

Conditions d'utilisation et consentement

En soumettant votre participation, vous confirmez votre consentement à l'utilisation du contenu soumis par Lactantia et ses partenaires. Cette autorisation inclut le droit de reproduire, publier, communiquer, adapter, modifier, traduire et utiliser le contenu sans restriction, sur toutes les plateformes et tous les supports, actuels ou futurs, à des fins commerciales ou non commerciales. Vous acceptez également de céder automatiquement à Lactalis Canada Inc., sans compensation supplémentaire, tous les droits de propriété intellectuelle afférents au contenu soumis, y compris les droits d'auteur.

Vous renoncez expressément à l'exercice de vos droits moraux sur ce contenu, notamment le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à l'anonymat ou à l'attribution, dans la mesure permise par la loi.

Par ailleurs, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées et conservées pour les besoins de cette opération, et ce jusqu'à la fin de l'année en cours, après quoi elles seront détruites. La soumission de votre réclamation et l'obtention de toute récompense sont conditionnelles à l'acceptation de ces deux conditions.

Loi applicable et autres dispositions générales

Le concours est assujéti aux lois et aux règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux applicables. Le règlement officiel peut être modifié sans préavis afin de se conformer aux lois fédérales, provinciales et territoriales applicables ou à la politique de toute autre entité ayant compétence sur le commanditaire. Tous les problèmes et toutes les questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et le caractère exécutoire du règlement officiel ou des droits et obligations entre le participant et le commanditaire en relation avec ce concours sera régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario, y compris les dispositions procédurales, sans donner effet à des règles ou à des dispositions sur le choix de la loi applicable et sur les conflits de lois qui pourraient exiger l'application des lois d'un autre territoire de compétence.

L'invalidité ou le caractère inexécutoire d'une disposition du présent règlement officiel n'aura aucun effet sur la validité ou l'applicabilité des dispositions restantes. Si une disposition est considérée comme invalide ou autrement inexécutoire ou illégale, le présent règlement officiel restera en vigueur et sera interprété conformément à ses autres dispositions, comme si la disposition invalide ou illégale n'était pas incluse.

Tous les termes employés au masculin comprennent le féminin et vice versa, au singulier comme au pluriel.

En cas de divergence ou d'incohérence entre la version anglaise et la version française du règlement officiel, selon le cas, la version anglaise prévaudra, régira et dominera.

7. PRODUITS PARTICIPANTS

CUP	DESCRIPTION	FORMAT
6820046658	LACTANTIA PURFILTRE CHOCOLAT 1%	473ML
6820046659	LACTANTIA PURFILTRE CHOCOLAT 1%	237ML
6820020085	LACTANTIA PURFILTRE CHOCOLAT 1%	6X237ML
6820046759	LACTANTIA 1% LAIT CHOCOLAT PARTIELLEMENT ECREME	12X237ML
6820020308	LACTANTIA 10% CREME	237ML
6820020315	LACTANTIA 10% CREME	473ML
6820010138	LACTANTIA 10% CREME	1.5LT
6820020266	LACTANTIA 15% CREME A CUISSON	473ML
6820008032	LACTANTIA 15% CREME	1 LT
6820020264	LACTANTIA 15% CREME A L'ANCIENNE	473ML
6820020275	LACTANTIA 15% CREME DE TABLE	473ML
6820020276	LACTANTIA 15% CREME DE TABLE	237ML
6820020340	LACTANTIA 18% CREME DE TABLE	237ML
6820020350	LACTANTIA 18% CREME DE TABLE	473ML
6820055209	LACTANTIA 2% MILKETTES	1.44LT
6820020292	LACTANTIA 35% CREME	473ML
6820001287	LACTANTIA 35% CREME A CUISSON	1LT
6820020273	LACTANTIA 35% CREME A CUISSON	237ML
6820020270	LACTANTIA 35% CREME A CUISSON	473ML
6820000287	LACTANTIA 35% CREME	1 LT
6820020285	LACTANTIA 35% CREME	237ML
6820020325	LACTANTIA 35% CREME SANS LACTOSE	473ML
6820020265	LACTANTIA 35% CREME A L'ANCIENNE	473ML
6820020311	LACTANTIA 5% CREME A CAFE	473ML
6820020310	LACTANTIA 5% CREME LEGERE	473ML
6820000365	LACTANTIA MILKSHAKE CHOCOLAT	400ML
6820046610	LACTANTIA MILKSHAKE CHOCOLAT	460ML
6820055199	LACTANTIA CREME 10%	1.44LT
6820010139	LACTANTIA CREME 18%	1.5LT
6820051124	LACTANTIA CREME SANS GRAS	1LT
6820000215	LACTANTIA CREME A CAFE 10%	1LT
6820014001	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 1%	1LT
6820014844	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 1%	2 LT
6820014896	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 1%	4LT
6820046604	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 1%	1.5LT

6820003215	LACTANTIA CREME SANS LACTOSE 10%	1LT
6820014842	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 2%	1LT
6820014843	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 2%	2 LT
6820014897	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 2%	4 LT
6820046648	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 2%	1.5LT
6820014840	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 3.25%	2LT
6820020301	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 3.25%	4 LT
6820046605	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE 3.25%	1.5LT
6820014845	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE ECREME 0%	2 LT
6820014895	LACTANTIA LAIT SANS LACTOSE ECREME 0%	4LT
6820055197	LACTANTIA CREME LEGERE 5%	1LT
6820010137	LACTANTIA MILKETTE 2%	.5LT
6820046649	LACTANTIA LAIT BIOLOGIQUE 1%	1.5LT
6820046607	LACTANTIA LAIT BIOLOGIQUE 2%	1.5LT
6820046608	LACTANTIA LAIT BIOLOGIQUE 3.8%	1.5LT
6820001021	LACTANTIA PURFILTRE 1% LAIT	1LT
6820001022	LACTANTIA PURFILTRE 1% LAIT	2LT
6820046603	LACTANTIA PURFILTRE 1% LAIT	1.5LT
6820046557	LACTANTIA PURFILTRE 1% LAIT	473ML
6820001011	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	1 LT
6820020071	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	473ML
6820001012	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	2LT
6820001014	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	4LT
6820046601	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	1.5LT
6820046656	LACTANTIA PURFILTRE 2% LAIT	473ML
6820001004	LACTANTIA PURFILTRE 3.25% LAIT	4LT
6820001001	LACTANTIA PURFILTRE 3.25% LAIT	1 LT
6820001002	LACTANTIA PURFILTRE 3.25% LAIT	2LT
6820020070	LACTANTIA PURFILTRE 3.25% LAIT	473ML
6820046647	LACTANTIA PURFILTRE 3.25% LAIT	1.5LT
6820001051	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 1%	2 LT
6820001056	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 1%	4LT
6820001052	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 2%	2 LT
6820001057	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 2%	4LT
6820012240	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 3,25%	4LT
6820091053	LACTANTIA PURFILTRE LAIT BIOLOGIQUE 3.8%	2LT
6820001024	LACTANTIA PURFILTRE LAIT PARTIELLEMENT ECREME 1%	4LT
6820001031	LACTANTIA PURFILTRE LAIT ECREME	1LT
6820001032	LACTANTIA PURFILTRE LAIT ECREME	2LT
6820001034	LACTANTIA PURFILTRE LAIT ECREME	4LT
6820046602	LACTANTIA PURFILTRE LAIT ECREME	1.5LT
6820011555	LACTANTIA LAIT CHOCOLAT 2%	2LT
6820011554	LACTANTIA LAIT CHOCOLAT 2%	2LT
6820011553	LACTANTIA LAIT 3.25%	2LT

6820055158	LACTANTIA CREME DE TABLE 18%	1LT
6820046531	LACTANTIA ULTRAPUR LAIT ECREME	1.5LT
6820046617	LACTANTIA ULTRAPUR LAIT CHOCOLAT REDUIT EN SUCRE 1%	1.5LT
6820046612	LACTANTIA ULTRAPUR LAIT REDUIT EN SUCRE 2%	1.5LT
6820046532	LACTANTIA ULTRAPUR 3%	1.5LT
6820000364	LACTANTIA VANILLE MILKSHAKE	400 ML
6820046655	LACTANTIA VANILLE MILKSHAKE	460ML
6609612332	LACTANTIA BEURRE 1/2 SEL BARRATAGE CAMPAGNARD	454GM
6609612331	LACTANTIA BEURRE BARRATAGE CAMPAGNARD SALE	250GM
6609612330	LACTANTIA BEURRE BARRATAGE CAMPAGNARD SALE	454GM
6609612345	LACTANTIA BEURRE BARRATAGE CAMPAGNARD NON SALE	454GM
6820030043	LACTANTIA BEURRE DE TYPE EUROPEEN SALE	250GM
6820030045	LACTANTIA BEURRE DE TYPE EUROPEEN NON SALE	250GM
6609612309	LACTANTIA BEURRE BARRATAGE CAMPAGNARD SALE	454GM
6609612339	LACTANTIA BEURRE BARRATAGE CAMPAGNARD SALE	125GM
6820070108	LACTANTIA ATTITUDE SANTE OMEGA 3	427GM
6820070117	LACTANTIA ATTITUDE SANTE OMEGA	850GM
6820030048	LACTANTIA SANS LACTOSE BEURRE SALE	250GM
6820030019	LACTANTIA SANS LACTOSE BEURRE SALE	454GM
6820030052	LACTANTIA SANS LACTOSE BEURRE NON SALE	250GM
6820030018	LACTANTIA SANS LACTOSE BEURRE NON SALE	454GM
6609630023	LACTANTIA BEURRE SALE LEGER 25% MOINS DE GRAS	454GM
6609612305	LACTANTIA MY COUNTRY BEURRE NON SALE	454GM
6609612301	LACTANTIA MY COUNTRY BEURRE NON SALE	454GM
6609695948	LACTANTIA MARGARINE OLIVINA	907GM
6820070104	LACTANTIA MARGARINE OLIVINA	427GM
6820070112	LACTANTIA MARGARINE OLIVINA	850GM
6820031247	LACTANTIA BEURRE CITRON ET FINES HERBES	125GM
6609612370	LACTANTIA PROVENCAL BEURRE A L'AIL	125 GM
6820030121	LACTANTIA BEURRE SEL DE MER	454GM
6820070100	LACTANTIA TARTINADE A L'AIL	227GM
6820070106	LACTANTIA TARTINADE TRADITIONNELLE	427GM
6820070114	LACTANTIA TARTINADE TRADITIONNELLE	850GM
6820070121	LACTANTIA TARTINADE TRADITIONNELLE	1.28KG
6609630005	LACTANTIA BEURRE NON SALE	454GM
6609612340	LACTANTIA BEURRE DE CULTURE SALE	454GM
6609612303	LACTANTIA MY COUNTRY BEURRE DE CULTURE NON SALE	250GM
6609696108	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME	250GM
6820096200	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME ORIGINAL	227GM
6820096220	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME ORIGINAL	227GM
6820096221	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME FINES HERBES ET AIL	227GM
6820096223	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME RICHE CREMEUX TEX MEX	227 GM
6820096219	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME ORIGINAL	227GM
6820096217	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME FINES HERBES ET AIL	227GM

6820096300	LACTANTIA FROMAGE A LA CREME TEX MEX	227GM
------------	--------------------------------------	-------

© 2026 Lactalis Canada inc. Tous droits réservés. Marques de commerce détenues ou utilisées sous licence par Lactalis Canada inc., Toronto (Ontario) M9C 5J1.